

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

 Le 6 octobre 2015 à Lyon, à l'initiative de Handi Lyon Rhône

Colloque et résultats d'une enquête de 9 mois sur "les handicaps psychiques et le monde de l'emploi"

L'association Handi Lyon Rhône, agissant pour l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, **organise le 6 octobre, un après midi dédié à la prise en charge des handicaps psychiques dans le monde professionnel. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de ses colloques Diversité & Emploi.**

LA NOTION DE HANDICAP PSYCHIQUE

Il y a 10 ans, la loi sur le Handicap prenait acte de la différence entre le handicap mental (altérations des capacités intellectuelles) et le handicap psychique (résultante d'une maladie psychique).

Aujourd'hui, cette notion de handicap psychique est encore difficile à comprendre et à **intégrer dans un processus de recrutement traditionnel**, comme **le déclare Max Thouanel, directeur général de Handi Lyon Rhône :**

“ Face aux craintes, confusions et amalgames, il est temps de lever les doutes et de faire toute la lumière sur des situations de handicap dans le monde du travail, qui ne doivent plus exclure la personne de la vie en général et de la vie professionnelle en particulier. ”

Handi Lyon Rhône a donc choisi de mener un travail de recherche en partenariat avec le réseau des professionnels concernés et d'organiser un colloque pour évoquer et médiatiser ensemble ces enjeux. **Le 6 octobre prochain à Lyon**, sous le patronage de **Michel Delpuech, préfet de la Région Rhône-Alpes et du Rhône** et de **Peter Rimmelts, président d'Handi Lyon Rhône**, l'association rendra publics les résultats de l'enquête réalisée ces 9 derniers mois.

L'ENQUÊTE

Cette enquête vise à **mieux cerner** puis exposer les interrogations, les incompréhensions et les attentes autour **de l'emploi des personnes en situation de handicap psychique**. 210 employeurs, responsables RH et référents sur les questions de handicap ont été sollicités, de même que les professionnels de l'insertion et de l'emploi (plus de 80) et les experts du secteur santé et social. Pas moins de 50 entretiens ont été menés avec des psychiatres, professionnels de l'insertion, structures spécialisées, acteurs institutionnels.

Premières tendances :

- Ce travail de recherche a permis de faire dialoguer des acteurs très différents : la question des handicaps psychiques mobilise aussi bien les acteurs de l'entreprise que les acteurs des champs de la santé et du social.
- Cette enquête a également permis de conduire un dialogue entre professionnels de la santé et professionnels de l'insertion, entre employeurs et employés, dans le but de chercher des solutions communes.
- Ces échanges font aussi ressortir les manques actuels comme celui de l'évaluation quantitative ou celui des moyens humains pour l'accompagnement.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

 Le 6 octobre 2015 à Lyon, à l'initiative de Handi Lyon Rhône

LE COLLOQUE DU 6 OCTOBRE

Le colloque abordera donc 4 thèmes lors de tables rondes où employeurs, professionnels de santé, professionnels de l'insertion et du maintien au travail échangeront leur vision, leurs expériences et leurs conseils avec pour objectifs l'explication et la médiatisation de cette problématique RH et sociétale. Tous les détails de l'événement sont disponibles sur <http://diversite-et-emploi.fr>

TABLE RONDE N°1 LA DÉFINITION

Quand le trouble psychique devient handicap :
comment l'identifier,
le définir et le classer ?

LES TÉMOINS

Mme Charpy (Médecin coordonnateur MDPH, DU handicap psychique, **M. Morin**, Psychiatre (service universitaire de réhabilitation **Vinatier**, coordination 69), **Eve Gardien**, Maître de conférence en Sociologie

LES TÉMOINS

Avec **L'Agefiph** national (département prospective et évaluation), le **CRDI** (l'Observatoire du handicap) et la **DGEFP**

TABLE RONDE N°2 LES CHIFFRES

Santé mentale, handicap et emploi :
quelles données quantitatives
et quelles évolutions ?

TABLE RONDE N°3 L'EMPLOI

Les employeurs et le handicap psychique :
quels freins
et quelles solutions ?

LES TÉMOINS

Avec **Isabelle Decosse** (Chargée Handicap pour la **SNCF**), **L'ARHM**, **l'UNAFAM** Lyon et **Jean-Frédéric Geolier** en qualité d'employeur (1001 Repas)

LES TÉMOINS

Vincent Charazac, docteur en psychopathologie et psychologie clinique, et titulaire d'un M2 Sciences de gestion, exerçant au sein de l'**Urssaf** et **Anne-Marie Guiffroy-Serve**, référente handicap de la **Métropole de Lyon**

TABLE RONDE N°4 LE MANAGEMENT

Les responsabilités de l'entreprise dans les troubles psychiques :
quel management pour
quelle diversité ?

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

 Le 6 octobre 2015 à Lyon, à l'initiative de Handi Lyon Rhône

Il sera proposé aux participants, à l'issue de ces tables rondes, un cocktail dînatoire pour rencontrer et prolonger le débat avec les intervenants et les élus.

La prise de parole de **Patrick Gohet, adjoint au défenseur des droits et ancien président du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées** clôturera cette journée à laquelle plus de 300 participants et la presse sont attendus.

Pour obtenir une accréditation et organiser vos éventuelles interviews, merci de contacter Coline/Laura de Tamento.

Infos pratiques :

- Le colloque aura lieu à partir de 13h30 dans les salons de la Préfecture du Rhône, 18 rue de Bonnel 69003 Lyon (se munir d'une pièce d'identité et de l'invitation)
- Journée organisée par Handi Lyon Rhône avec le soutien de la Préfecture du Rhône, de Cheops, de l'Agefiph et de La Coordination 69
- Entrée gratuite sur inscription préalable (via le site <http://diversite-et-emploi.fr>) en fonction des places disponibles
- Traduction des tables rondes en LSF
- Un streaming sera accessible depuis le site web
- Plus d'informations et live-tweet des prises de parole en suivant le compte Twitter [@diversiteemploi](https://twitter.com/diversiteemploi)

À PROPOS DE HANDI LYON RHÔNE

Handi Lyon Rhône est une association qui oeuvre depuis plus de 30 ans pour l'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Elle est l'acteur généraliste sur ces questions de handicap en sa qualité d'Opérateur de Placement Spécialisé, sur le Rhône (loi du 11 Juillet 2011). Elle porte les offres de services Cap Emploi (Insertion professionnelle) et Sameth (maintien dans l'emploi).

Handi Lyon Rhône regroupe 63 collaborateurs qui conseillent et accompagnent aussi bien les demandeurs d'emploi que les employeurs privés ou publics pour améliorer le recrutement, la professionnalisation et le maintien dans l'emploi de plus de 3 000 personnes chaque année. (Chiffres plus détaillés disponibles sur demande)

Animée naturellement par des valeurs fortes, notamment le droit à la différence en milieu professionnel, Handi Lyon Rhône organise régulièrement des ateliers et des rencontres publiques sous son programme Les RDV de la diversité RH. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [notre page dédiée](#).